

# Dans un contexte d'urgence écologique et sociale

## L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN MODELE D'AVENIR

Vendredi 7 février  
COMPTE – RENDU

*L'économie sociale et solidaire (ESS), c'est l'économie la plus pertinente pour engager un territoire dans la transition. Créatrice d'emplois durables, facteur de cohésion sociale et territoriale, génératrice d'innovation sociale et d'implication citoyenne, l'ESS apporte des solutions concrètes aux besoins quotidiens des habitants et des territoires.*

### Déroulement la journée

Rencontre avec les salariés et les responsables de 3 structures alésiennes de l'ESS :

- **ATOUS FAIRE** (pressing écologique, blanchisserie, repassage, retouches)
- **ASPI** (et son chantier d'insertion "Jardin de Montmoirac" - maraîchage biologique)
- **Ressourcerie de La Clède** (récupération, restauration, réparation, valorisation de mobilier et de textiles)

Questions majeures mises en évidence :

- Comment aider les projets portés par les structures de l'ESS ?
- Comment mettre en cohérence les différents projets en constituant un écosystème local ?

Une démarche à explorer : mettre en place un comité de suivi réunissant les différents acteurs, en confrontant les initiatives privées et publiques, avec le souci de partir des compétences existantes.

### DÉBAT PUBLIC

Les intervenants :

**Patrick VASSALLO, maire-adjoint Saint Denis, délégué à l'ESS, responsable associatif**

**Michel MALPLAT, président de l'association FAIRE**

**Rayan FRIGOULIER, Cévennes en transition et sa monnaie locale l'Aïga**

### Rappel du cadre :

L'ESS, reconnue par loi du 31 juillet 2014, regroupe les associations, coopératives, fondations, mutuelles ou sociétés commerciales recherchant une utilité sociale.

Il s'agit d'un champ économique à part entière avec comme caractéristiques :

- l'utilité sociale de l'activité,
- un ancrage dans les territoires avec des emplois non délocalisables,
- la lutte contre les exclusions.

Autant d'atouts dans une perspective de développement local solidaire et durable, avec une possibilité de relations fortes avec les politiques publiques sur le principe de la co construction. Elle a un rôle essentiel à jouer dans un territoire dégradé comme le nôtre pour assurer la création, le maintien et le développement de l'emploi. Elle complète les services publics lorsque la rentabilité économique est moins forte.

### La place de l'ESS dans l'agglomération d'Alès :

4 600 salariés, soit 15 % de l'ensemble des emplois (10,5 % de moyenne nationale), avec une concentration importante dans la commune d'Alès

Statut juridique : essentiellement des associations (85 %) et des coopératives (10 %)

Activités : pour 54 % dans l'action sociale et 15 % dans l'enseignement, mais avec une grande diversité de secteurs (financier et d'assurance, arts/spectacles, sport/loisir, agriculture, industrie, construction...)

### **Patrick Vassalo, Maire adjoint à St Denis en charge de l'ESS**

L'ESS répond au défi d'une double transition : écologiste et sociale, étroitement liées et interdépendantes. Ses contours sont précisés en 2014 par Benoit Hamon alors Ministre de l'ESS et de la consommation.

Dans une société de surconsommation et de sur-financiarisation, l'ESS cela signifie :

- l'humain au cœur,
- le social avant la finance,
- des actions en direction de publics en grande difficulté,
- la prise en compte de la question du développement durable,
- de travailler autrement, avec des rapports différents entre personnel et direction,
- peu de lucrativité, un autre rapport avec la productivité, les bénéfices réinjectés dans l'entreprise.

L'ESS peut se résumer ainsi : une économie de transformation émancipatrice. Cependant, si l'ESS présente nombre d'avantages, elle ne s'exonère pas de certains défauts. Une marge de progression subsiste. L'ESS doit maintenir une cohérence et ne pas tomber dans l'autarcie. Par ailleurs, l'ESS s'est beaucoup développée autour des services à la personne générant des emplois peu qualifiés. Des formations en interne sont possibles pour acquérir de réelles compétences, permettant à terme d'accéder à un emploi pérenne, dans le circuit de travail « classique ». Enfin, des cursus universitaires en direction des futurs responsables de structures d'ESS ont vu le jour, favorisant une meilleure professionnalisation de métiers jusqu'à lors peu encadrés.

L'inscription de l'ESS **au sein des politiques publiques municipales** se fait à travers :

- le bio dans les cantines scolaires (en faisant appel aux circuits courts),
- les services d'aide à domicile,
- une production énergétique s'appuyant davantage sur le local,
- la petite enfance (développement de la participation de l'État, limitation de l'intervention du privé),
- une véritable réflexion autour du foncier.

Se référer au Kit MunicipalESS du RTES (Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire) :

<https://www.rtes.fr/kit-municipales-decouvrez-les-premieres-fiches>

### **Michel Malplat, Président de l'association F.A.I.R.E., structure de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)**

A ses débuts, il y a une trentaine d'années, l'IAE était perçue négativement. Cette vision a évolué et aujourd'hui, avec :

- des contrats de 10 à 24 mois, l'application des 35 heures, 1 340 euros mensuels,
- l'accès aux marchés publics grâce aux clauses sociales qui réservent une part des marchés aux entreprises de l'insertion,
- le développement des compétences des employés et des actions en leur faveur telles l'alphabétisation, l'accès au logement, aux soins, etc., leur permettant un meilleur accès au monde de l'emploi traditionnel, l'IAE s'inscrit parfaitement dans le paysage socio-professionnel.

Dans un contexte de baisse des subventions publiques, les associations doivent avoir recours à une part de plus en plus importante de ressources privées. Pour une efficacité optimale, elles doivent être accompagnées et soutenues. Là aussi la **Municipalité a un rôle prépondérant à jouer (proposition de création d'une Maison de la vie citoyenne et associative).**

### **Rayan Frigoulier, Cévennes en transition et sa monnaie locale : l'Aïga (eau) en pays cévenol**

La monnaie locale (complémentaire à la monnaie officielle, reconnue par la loi ESS de 2014) peut être considérée comme un levier de développement local durable et solidaire, en raison de son effet stimulant sur l'activité économique et le commerce local.

Il existe environ 80 monnaies locales sur le territoire national. L'Aïga a vu le jour en octobre 2019 et compte déjà 60 accepteurs sur le secteur.

Voir l'annuaire :

[https://fr.scribd.com/document/445931639/Annuaire-Des-Accepteurs-Fevrier-2020#from\\_embed](https://fr.scribd.com/document/445931639/Annuaire-Des-Accepteurs-Fevrier-2020#from_embed)

La monnaie locale permet :

- d'orienter une consommation limitée et raisonnée sur le local,
- une ré-appropriation de l'économie et une boucle vertueuse sur le territoire,
- de ramener localement des activités répondant aux besoins réels des populations.

**La Municipalité doit être, là aussi, partie prenante en termes de soutien.**

#### **Quelques éléments mis en évidence pendant le débat :**

- primauté à accorder au lien social (exemple d'initiatives telles la cantine et l'épicerie solidaires de Rochebelle)
- problème de la baisse et de l'instabilité du financement public des associations, ce qui peut conduire à leur disparition, alors même que les besoins sociaux auxquels elles répondent ne cessent d'augmenter
- question de la formation des dirigeants bénévoles et salariés des structures de l'ESS, des personnels municipaux pour la rédaction des marchés publics (clauses sociales à clarifier)
- nécessité d'une maison de l'ESS destinée à l'accueil et l'orientation des porteurs de projets, l'hébergement de structures de l'ESS (pour renforcer la coopération et faire émerger des projets partenariaux), la mutualisation de matériels
- questions du handicap (importance des ESAT en grande difficulté), de l'accueil des migrants dans un contexte de chômage et de xénophobie

**En conclusion :** ESS, IAE, Monnaie locale font partie intégrante des piliers du secteur socio-économique auprès desquels **la Municipalité doit prendre toute sa place, de façon volontariste.**